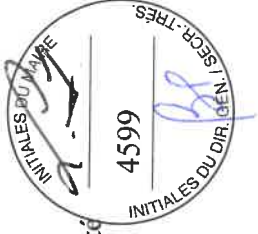


PROJET de Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire du 8 janvier 2024



Municipalité du Village de Massueville

Lundi le 8 janvier 2024

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue à la mairie, située au 246, rue Bonsecours à Massueville, le lundi 8 janvier 2024 à 19h30, à laquelle sont présents:

Le maire suppléant Louis Fillion et les conseillers Jessica Lambert, Debra Millington, Pierre Michaud et Michael Lusignan;

Absence motivée : le maire Richard Gauthier;

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire suppléant, Louis Fillion.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2023 et de son suivi;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2023 et de son suivi;
5. Documents déposés et correspondance;
6. Période de questions;
7. Rapport du maire;

8. VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

- 8.1 Suivi des différents comités s'il y a lieu;

9. RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION

- 9.1 Avis de motion pour établissement des taux de taxes, les tarifs 2024 et les conditions de leur perception;

10. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

11. SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT

- 11.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment;

12. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION

- 12.1 Rapport de l'inspecteur municipal;
- 12.2 Certificat de réception finale (partielle) des travaux - usine d'épuration - Construction Deric;
- 12.3 Certificat de réception définitive partielle - Réfection de l'égout pluvial et de la chaussée - rue Royale - Danis Construction;

13. ADMINISTRATION

- 13.1 Autorisation du paiement des dépenses du mois de décembre 2023;
- 13.2 Règlement d'emprunt 8 janvier 2024 - 401 300 \$ et résolution de concordance;
- 13.3 Résolution d'adjudication de la soumission pour l'émission de billets;
- 13.4 Indexation du traitement des élus et de la rémunération des employés municipaux pour l'exercice financier 2024;
- 13.5 Rapport d'approbation - Budget 2024, Office municipal d'habitation Pierre-De Saurel;

PROJET de Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire du 8 janvier 2024



- 13.6 Massueville, Priorités locales 2024 - Comité de sécurité publique MRC Pierre-De Saurel;
- 13.7 Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
- 13.8 Demande d'autorisation pour la fête Nationale du 20 juin au 23 juin inclusivement;
- 13.9 Aide financière Saint-Jean Baptiste - Saint-Aimé et Massueville 2024;
- 13.10 Jour de la Terre 2024;
- 13.11 Journée de la persévérance scolaire - du 12 au 16 février 2024;
- 13.12 Bibliothèque Saint-Aimé / États des revenus et dépenses 2023;
- 14. Période de questions;
- 15. Affaires nouvelles;
- 16. Questions diverses;
- 17. Clôture de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire suppléant, Louis Fillion, ouvre la séance ordinaire à 19 h 30.

Rés. 2024-01-182

2. Adoption de l'ordre du jour (c. c.)

Sur proposition du conseiller Pierre Michaud;
Appuyée par le conseiller Jonathan Fortier;
IL EST RESOLU

D'AJOUTER les points 13.3 et 13.12 à l'ordre du jour proposé;

- 13.3 Résolution d'adjudication de la soumission pour l'émission de billets;
- 13.12 Bibliothèque Saint-Aimé / États des revenus et dépenses 2023;

Tout en laissant le point « Questions diverses » ouvert.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

Rés. 2024-01-183

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2023 et de son suivi:

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue le 5 décembre 2023, le directeur général et greffier-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur proposition de la conseillère Debra Millington;
Appuyée par la conseillère Jessica Lambert;

IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal et le suivi de la séance du 5 décembre 2023 et d'en autoriser les signatures.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

Rés. 2024-01-184

4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2023 et de son suivi:

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue le 12 décembre 2023, le directeur général et greffier-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

PROJET de Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire du 8 janvier 2024



Sur proposition de la conseillère Debra Millington;
Appuyée par le conseiller Jonathan Fortier;

IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal et le suivi de la séance extraordinaire du
12 décembre 2023 et d'en autoriser les signatures.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

5. Documents déposés et correspondance

Municipalité de Massueville – Projet de procès-verbal de la séance ordinaire du
5 décembre 2023; (Point 3 Ordre du jour)

Municipalité de Massueville – Projet de procès-verbal de la séance extraordinaire du
12 décembre 2023; (Point 4 Ordre du jour)

Municipalité de Massueville - Rapport du mois de décembre 2023 de l'inspecteur en
bâtiment; (Point 11.1 Ordre du jour)

Municipalité de Massueville - Rapport du mois de décembre 2023 de l'inspecteur
municipal; (Point 12.1 Ordre du jour)

Construction Deric – Certificat de réception; (Point 12.2 Ordre du jour)

Danis Construction – Certificat de réception; (Point 12.3 Ordre du jour)

Municipalité de Massueville – Conditions salariales pour 2024; (Point 13.3 Ordre du
jour)

Jour de la Terre 2024 – Demande de participation; (Point 13.9 Ordre du jour)

Journée de la persévérance scolaire – du 12 au 16 février 2024 – Demande de
participation; (Point 13.10 Ordre du jour)

Correspondance disponible pour consultation:

C1- MRC Pierre-De Saurel – Éco Entreprises Québec sera nommé comme organisme
de gestion pour la collecte sélective;

C2- MRC Pierre-De Saurel – Parc éolien Pierre-De Saurel – Résolution – répartition
des distributions 2022;

C3- MRC Pierre-De Saurel – Sûreté du Québec – Priorités locales annuelles;

C4- Municipalité de Saint-Aimé – Adoption de l'entente à la Régie intermunicipale
de protection incendie Louis-Aimé Massue;

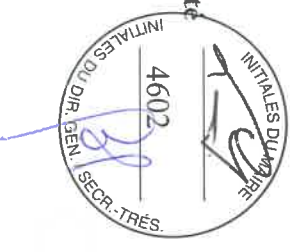
C5- Ville de Sainte-Victoire – Dos d'ânes amovibles – intérêts;

C6- Régie d'Aqueduc Richelieu Centre – Avis public calendrier des séance 2024;

C7- Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé Massue – Résolution
pour location de l'espace dans le garage de la municipalité de 300,00\$;

C8- Régie d'Aqueduc Richelieu Centre – Sommaire rémunération – Administrateur
2023;

PROJET de Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire du 8 janvier 2024



C9- Rapport Guignolée décembre 2023 Saint-Aimé – Massueville;

C10- Exercice d'évacuation au 270, rue Bonsecours à Massueville/école Christ-Roi;

C11- Association pulmonaire du Québec – Campagne Villes et municipalités contre le radon;

C12- Office d'habitation Pierre-De Saurel – Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2023;

C13 Régie d'Aqueduc Richelieu Centre – Avis public règlement 40-23

C14- Bibliothèque Saint-Aimé / États des revenus et dépenses 2023.

C15 Office d'habitation Pierre-De Saurel – Rapport d'approbation budget 2024 (ref 13.5)

6. Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

7. Rapport du maire

Bonjour chers citoyens et chères citoyennes,

J'espère que vous avez passé un beau temps des fêtes.

De mon côté, j'en ai profité pour recharger les batteries et passer du temps de qualité avec mes proches. Frais et dispo, j'entame la nouvelle année avec enthousiasme et la tête pleine de projets.

La patinoire est enfin disponible. Souhaitons que la température soit clémentes afin de la préserver. Profitez-en!

Vous savez que votre conseil municipal est là pour vous, alors ne vous gênez pas pour venir nous voir lors de nos conseils à chaque premier lundi du mois à 19 h 30.

Je vous souhaite donc une très belle année 2024 et j'ai hâte de vous croiser.

Cordialement,
Richard Gauthier, maire

8. VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

8.1 Suivi des différents comités

Les membres du Conseil résumant les différents développements survenus dans chacun des comités au cours du mois de décembre 2023.

PROJET de Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire du 8 janvier 2024



Rés. 2024-01-185

9. RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION

9.1 Avis de motion 486-22 établissant les taux de taxes, les tarifs 2024 et les conditions de leur perception

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Massueville doit procéder à l'adoption de son budget par règlement pour fixer les différents taux de taxes, les tarifs pour les services et les différentes compensations et autres modalités;

ATTENDU QUE l'adoption de tout règlement doit être précédée d'un avis de motion donné en séance par un membre du conseil;

La conseillère Debra Millington donne avis qu'un projet de règlement modifiant le règlement 486-22 établissant les taux de taxes et les tarifs 2024 de la Municipalité du Village de Massueville et les conditions de leur perception sera adopté à une séance ultérieure. Par la même occasion, le directeur général et greffier-trésorier demande d'être dispensé de la lecture de ce règlement lors de son adoption, car une copie du projet de celui-ci est remise à tous les membres du Conseil dans les délais prévus à l'article 445 du Code municipal.

10. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

11 SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT

11.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment

Le rapport du mois de décembre 2023 de l'inspecteur en bâtiment est déposé au conseil pour son appréciation.

12. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, D'AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION

12.1 Suivi des travaux de voirie et de l'usine d'épuration des eaux usées

Le rapport du mois de décembre 2023 de l'inspecteur municipal est déposé au conseil pour son appréciation.

Rés. 2024-01-186

12.2 Certificat de réception finale (partielle) des travaux – usine d'épuration - Construction Deric

CONSIDÉRANT que le contrat des travaux effectués dans le cadre du programme de réfection de l'usine d'épuration a été octroyé à Construction Deric inc.;

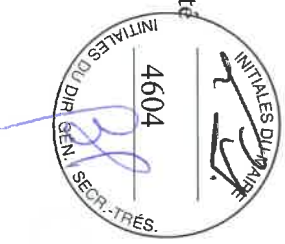
CONSIDÉRANT les échanges entre les parties et la recommandation d'acceptation définitive partielle des travaux de monsieur François Poulin, ingénieur et chargé de projets pour la Municipalité, dans une correspondance datée du 27 novembre 2023, moyennant une retenue de cinq mille dollars (5000,00);

Sur proposition du conseiller Jonathan Fortier;
Appuyée par la conseillère Debra Millington;

IL EST RÉSOLU

DE CONFIRMER l'autorisation du directeur général et greffier-trésorier de procéder à la signature du certificat de réception définitive partielle des travaux à la compagnie Construction Deric.

PROJET de Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire du 8 janvier 2024



Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

Rés. 2024-01-189

12.3 Certificat de réception définitive partielle – réfection de l'égout pluvial et de la chaussée – rue Royale – Danis Construction

CONSIDÉRANT que le contrat des travaux de réfection de l'égout pluvial et de la chaussée de la rue Royale a été octroyé à Danis Construction inc.;

CONSIDÉRANT la recommandation d'acceptation définitive partielle de madame Catherine Tétrault, ingénieure et consultante pour la surveillance des travaux pour la Municipalité, dans une correspondance datée du 18 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement du décompte final numéro 5 pour un montant de 206 931,36 \$, taxes en sus, de madame Catherine Tétrault, consultante pour la surveillance des travaux pour la Municipalité;

Sur proposition de la conseillère Jessica Lambert;
Appuyée par le conseiller Michael Lusignan;

IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à procéder à la signature du certificat de réception définitive partielle des travaux et de procéder au paiement de la facture 60820 à la compagnie Danis Construction inc. totalisant un montant de 206 931,36 \$, taxes en sus, pour les travaux de réfection de l'égout pluvial et de la chaussée – rue Royale;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à poursuivre les démarches auprès de la Direction du financement à long terme et de la gestion des risques du ministère des Finances du Québec relativement au financement de ce projet.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

ADMINISTRATION

Rés. 2024-01-190

13.1 Autorisation du paiement des dépenses du mois de décembre 2023

Le directeur général et greffier-trésorier certifie que la Municipalité du Village de Massueville dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles sont projetées les dépenses.

Sur proposition de la conseillère Jessica Lambert;
Appuyée par le conseiller Michael Lusignan;
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité du Village de Massueville autorise le paiement des dépenses apparaissant dans la liste ci-dessous pour la période du mois de décembre 2023 et totalisant 199 891.90 \$.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

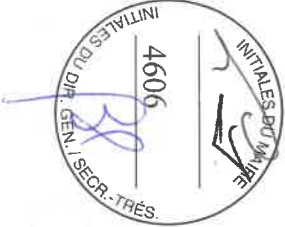
PROJET de Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire du 8 janvier 2024



NO CHEQUE	Fournisseurs	MONTANT
C2300282	Richard Gauthier (Petite Galerie)	51.71 \$
C2300283	Benoit Lefebvre (divers bureau)	105.74 \$
C2300284	F.A.D.O.Q (subvention)	100.00 \$
C2300285	Arrosage Cloutier Enr. (1 de 2)	948.54 \$
C2300286	Fond d'information du territoire (mutation)	15.00 \$
C2300287	Fourniture de bureau Denis (divers fournitures bureau)	57.48 \$
C2300288	Loisir St-Aimé Massueville (salaires)	7736.02 \$
C2300289	M.R.C. Pierre de-Saurel (quote part)	9 666.50 \$
C2300290	Régie d'aqueduc Richelieu Centre (quote part)	4 722.01 \$
C2300291	Régie interne de protection d'incendie (quote part)	6 369.30 \$
C2300292	Pronovost, Annie (correction de documents)	474.28 \$
C2300293	Eurofins Environex (analyses eaux)	967.52 \$
C2300294	Desmarais protection électronique (usine d'épuration)	1 897.76 \$
C2300295	Marthec inc. (panneaux de circulation)	124.17 \$
C2300296	Dépanneur S.G. Bardier (essence)	207.27 \$
C2300297	Provost Excavation (remplacement drain)	767.46 \$
C2300298	Environnement K&J Inc.(nettoyage puisard)	1 693.25 \$
C2300299	Paulhus, Manon (entretien ménager)	273.08 \$
C2300300	ADN Communications (alerte municipale)	36.68 \$
C2300301	Le code Ducharme	410.66 \$
C2300302	Danis Construction Inc. (rue Royale)	146 512.00 \$
C2300303	Desjardins sécurité financière (assurances collectives)	564.84 \$
C2300304	Eurofins Environex (analyse d'eau)	1 669.45 \$
C2300305	Dépanneur S.G.Bardier	63.51 \$
C2300306	Buropro Citation	78.12 \$
C2300307	France St-Pierre (dépôts)	70.93 \$
C2300308	Manon Paulhus	201.21 \$
C2300309	Municipalité de Massueville (petite caisse)	346.35 \$
C2300310	Provost Excavation inc.	767.46 \$
L2300112	Hydro-Québec	6 137.89
L2300113	Ministre du Revenu du Québec (déductions à la source)	3 962.46 \$
L2300114	Receveur Général du Canada (déductions à la source)	1 470.01 \$
L2300115	Télébec S.E.C. (ligne télécopieur bureau)	158.75 \$
L2300116	Visa Desjardins (Benoit)	29.88 \$
L2300117	Visa Desjardins (Éric)	501.95 \$
L2300118	Fonds de solidarité FTQ	300.00 \$
L2300119	Kubota Drummondville (tracteur)	428.04 \$
L2300120	Cooptel (téléphone bureau)	86.01 \$
L2300121	Energie Sonic inc.	248.99 \$
L2300122	Hydro-Québec	493.33 \$
L2300123	Global Payments (terminal Desjardins interact)	41.79 \$

TOTAL 199 891.90 \$

PROJET de Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire du 8 janvier 2024



Rés. 2024-01-187

13.2 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 401 300 \$ qui sera réalisé le 15 janvier 2024

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité du village de Massueville souhaite emprunter par billets pour un montant total de 401 300 \$ qui sera réalisé le 15 janvier 2024, réparti comme suit :

Règlement d'emprunt #	Pour un montant de \$
422-10	317 800 \$
460-18	83 500 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 422-10 et 460-18, la Municipalité du village de Massueville souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Sur proposition de Debra Millington;
Appuyée par Michael Lusignan;
IL EST RÉSOLU

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

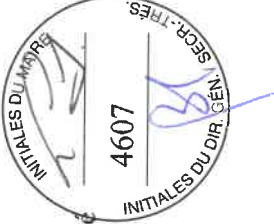
- Les billets seront datés du 15 janvier 2024;
- Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 15 janvier et le 15 juillet de chaque année;
- Les billets seront signés par le maire et le greffier-trésorier;
- Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2025	29 200 \$	
2026	30 500 \$	
2027	32 200 \$	
2028	33 700 \$	
2029	35 400 \$	(à payer en 2029)
2029	240 300 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2030 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 422-10 et 460-18 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 15 janvier 2024), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

PROJET de Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire du 8 janvier 2024



Rés. 2024-01-188 13.3 Résolution d'adjudication de la soumission pour l'émission de billets

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	8 janvier 2024	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 3 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	15 janvier 2024
Montant :	401 300 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité du village de Massueville a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 15 janvier 2024, au montant de 401 300 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - CAISSE POPULAIRE DESJARDINS PIERRE-DE SAUREL

29 200 \$	4,84000 %	2025
30 500 \$	4,84000 %	2026
32 200 \$	4,84000 %	2027
33 700 \$	4,84000 %	2028
275 700 \$	4,84000 %	2029

Prix : 100,00000 Coût réel : 4,84000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

29 200 \$	5,05000 %	2025
30 500 \$	4,75000 %	2026
32 200 \$	4,50000 %	2027
33 700 \$	4,50000 %	2028
275 700 \$	4,50000 %	2029

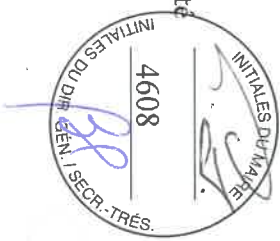
Prix : 98,61600 Coût réel : 4,88874 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE POPULAIRE DESJARDINS PIERRE-DE SAUREL est la plus avantageuse;

Sur proposition du conseiller Jonathan Fortier;
Appuyée par la conseillère Debra Millington;
IL EST RÉSOLU

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

PROJET de Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire du 8 janvier 2024



QUE la Municipalité du village de Massueville accepte l'offre qui lui est faite de la CAISSE POPULAIRE DESJARDINS PIERRE-DE SAUREL pour son emprunt par billets en date du 15 janvier 2024 au montant de 401 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 422-10 et 460-18. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale des billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

Rés. 2024-01-191

13.4 Indexation du traitement des élus et de la rémunération des employés municipaux pour l'exercice financier 2024

Sur proposition du conseiller Pierre Michaud;
Appuyée par la conseillère Jessica Lambert;
IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER les conditions salariales pour l'année 2024 déposées au conseil.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité du Village de Massueville reconnaisse que la résolution et les conditions salariales tiennent lieu du contrat de travail entre les parties.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

Rés. 2024-01-192

13.5 Approbation du Budget 2024 - Office municipal d'habitation Pierre-De Saurel

ATTENDU la réception, par l'Office municipal d'habitation Pierre-De Saurel, d'un rapport d'approbation du budget 2024;

ATTENDU QUE, selon la production du budget révisé, la contribution totale budgétée de la Municipalité s'élève à un maximum de 4 605 \$ pour l'année 2024;

ATTENDU QUE pour être officiellement reçue, la contribution totale budgétée doit être entérinée par le biais d'une résolution du conseil municipal;

Sur proposition de la conseillère Debra Millington;
Appuyée par la conseillère Jessica Lambert;
IL EST RÉSOLU

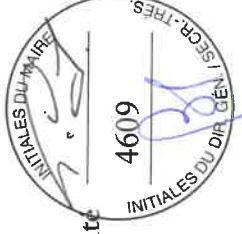
Que la production des rapports d'approbation du budget 2024 de l'Office d'habitation Pierre-De Saurel soit approuvée telle que présentée.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

Rés. 2024-01-193

13.6 Massueville - Priorités locales 2024 - Comité de sécurité publique MRC Pierre-De Saurel

PROJET de Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire du 8 janvier 2024



CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité de la sécurité publique (CSP) de la MRC de Pierre-De Saurel doivent définir, lors de leur prochaine réunion, les priorités d'intervention de la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Massueville désire informer le CSP de ses priorités pour que celui-ci les prenne en considération;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition du conseiller Michael Lusignan;
Appuyée par le conseiller Jonathan Fortier;
IL EST RÉSOLU

DE SOUMETTRE au CSP les priorités suivantes :

1. Sécurité routière et réglementation municipale:

- Non-respect des limites de vitesse des véhicules sur la rue Bonsecours et principalement entre les rues de L'Église et Saint-Jean et près de la zone scolaire de l'École Christ Roi;

2. Sécurité routière :

- Passage non autorisés des véhicules lourds (sauf pour les livraisons locales), à partir du rang du Bord de l'eau et par la rue Royale dans la municipalité (vitesse et bris prématuré de la surface asphaltée);
- Véhicules lourds rue St-Louis;

3. Police de proximité :

- Présence de jeunes dans les rues causant des bris et délits dans la municipalité.

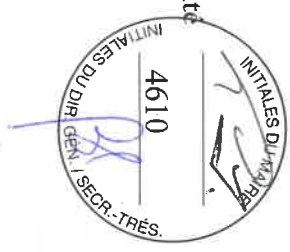
Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

13.7 Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier confirme avoir reçu, dans les délais conformes, des élus ci-dessous nommés, une copie du formulaire SM 70 « déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil » cadrant avec les exigences de l'article 357 et les articles suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

- Madame Debra Millington, conseillère
- Madame Jessica Lambert, conseillère
- Monsieur Pierre Michaud, conseiller
- Monsieur Jonathan Fortier, conseiller
- Monsieur Louis Fillion, conseiller
- Monsieur Michael Lusignan, conseiller
- Monsieur Richard Gauthier, maire

PROJET de Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire du 8 janvier 2024



Rés. 2024-01-194

13.8 Demande d'autorisation pour la fête Nationale du 20 juin au 23 juin
inclusivement

Sur proposition de la conseillère Jessica Lambert;
Appuyée par le conseiller Michael Lusignan;
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER les activités de la fête Nationale, qui auront lieu du 20 au
23 juin 2024 inclusivement sur le territoire de la municipalité;

D'AUTORISER les activités de la fête Nationale à occuper le Carré Royal du
mardi 18 juin au mardi 25 juin inclusivement;

D'AUTORISER la vente de boissons gazeuses et alcoolisées ainsi que de la
nourriture durant les activités de la fête National tout en suggérant de maximiser
les retombées pour les fournisseurs de Massueville;

D'AUTORISER l'organisation d'un bingo au Carré Royal durant les festivités,
sous réserve des approbations nécessaires en provenance de la Régie des loteries
et des jeux;

D'AUTORISER l'accès aux rues sous la responsabilité de Massueville pour le
déroulement des défilés;

DE DEMANDER LE RESPECT de la réglementation en vigueur dans la
municipalité concernant le bruit, laquelle sera acheminée aux responsables des
festivités par le directeur général dans la semaine suivant la séance du présent
conseil municipal et après validation finale des règles applicables.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

Rés. 2024-01-195

13.8 Aide financière Saint-Jean Baptiste – Saint-Aimé et Massueville 2024

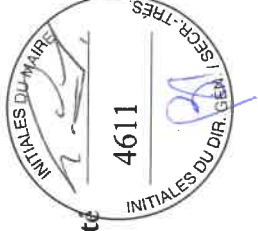
Sur proposition du conseiller Pierre Michaud;
Appuyée par le conseiller Michael Lusignan;
IL EST RÉSOLU

DE RECEVOIR les informations financières de l'organisation de la fête
Nationale dans un délai de trente (30) jours suivant la date de la présente séance,
d'en prendre connaissance et DE VERSER une somme pouvant aller jusqu'à
555,55 \$ au Comité de la Saint-Jean-Baptiste.

Afin de donner application à cette résolution, le montant est disponible au poste
budgétaire « Subvention autres organismes » (02-190-00-970-00).

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

PROJET de Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire du 8 janvier 2024



Rés. 2024-01-196

13.9 Jour de la Terre 2024

Considérant que la Municipalité de Massueville souhaite démontrer son intérêt pour l'environnement et soutenir les manifestations du Jour de la Terre;

Sur proposition de la conseillère Debra Millington;
Appuyée par la conseillère Jessica Lambert;
IL EST RÉSOLU

Que le conseil de la Municipalité appuie le Jour de la Terre 2024 en publicisant la trousse de communication du Jour de la Terre 2024.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

Rés. 2024-01-197

13.10 Journées de la persévérance scolaire – du 12 au 16 février 2024

ATTENDU que les Journées de la persévérance scolaire ont pour objectif de rappeler que nous pouvons tous jouer un rôle fondamental pour motiver les jeunes et les aider à persévérer;

ATTENDU que, que ce soit individuellement ou collectivement, nos gestes contribuent à la persévérance scolaire de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte;

ATTENDU que la persévérance scolaire est un travail d'équipe et qu'ensemble, nous encourageons, nous écoutons, nous soutenons et nous accompagnons nos jeunes pour qu'ils puissent briller par leur détermination et leur persévérance;

ATTENDU que nous pouvons leur offrir ce dont ils ont besoin pour croire en leurs rêves, révéler leur potentiel et persévérer;

PARCE QUE la persévérance est un travail de chaque jour, qu'elle se conjugue au présent et dessine le futur;

Sur proposition de la conseillère Jessica Lambert;
Appuyée par le conseiller Jonathan Fortier;
IL EST RÉSOLU

QUE la municipalité de Massueville appuie par cette résolution les Journées de la persévérance scolaire 2024, qui auront lieu du 12 au 16 février 2024;

QUE lors des Journées de la persévérance scolaire de février 2024, nous nous engageons aussi à porter fièrement le ruban de la persévérance scolaire.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.

14. Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance. Aucune personne n'est présente dans l'assistance.

15. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est abordée lors de cette séance.

PROJET de Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire du 8 janvier 2024



16. Questions diverses

Une période couvrant les questions diverses est tenue à l'intention des membres du Conseil.

Rés. 2024-01-198

17. Clôture de la séance

Sur proposition du conseiller Pierre Michaud;
Appuyée par la conseillère Debra Millington;
IL EST RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h17.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil présents.


Louis Fillion
Maire Suppléant


Benoit Lefebvre
Directeur général et greffier-trésorier